

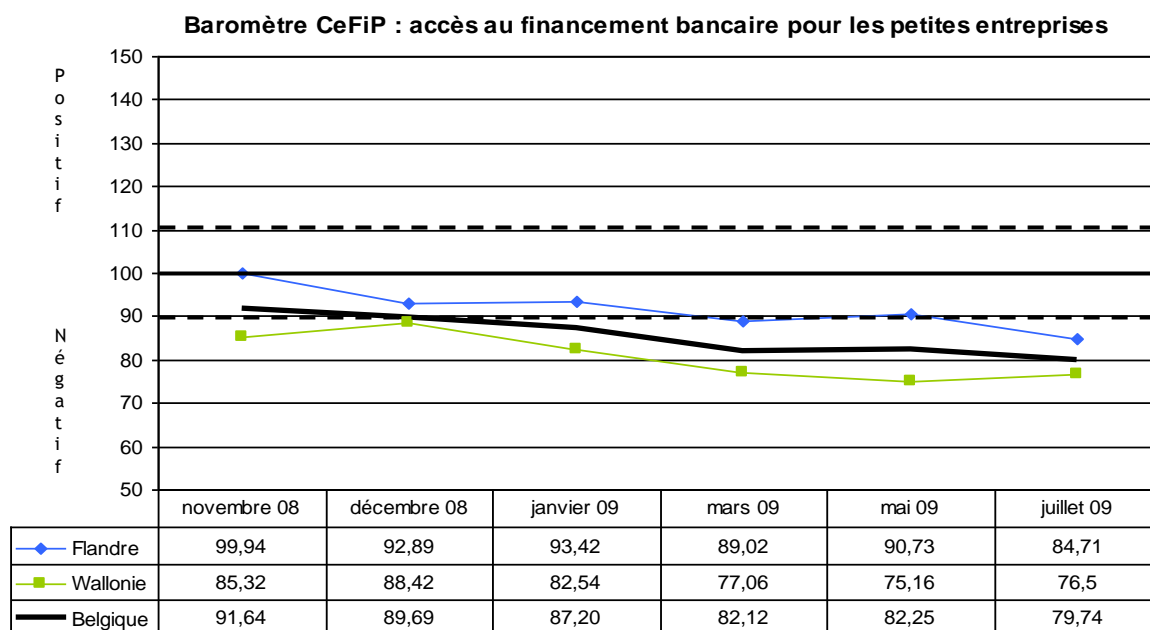
Newsletter

Le baromètre du CeFiP « accès au financement bancaire pour les petites entreprises » (juillet 2009)

Le baromètre du CeFiP au niveau le plus bas jamais atteint

☛ Le baromètre du CeFiP sous la limite des 80 points

Le baromètre du Centre de connaissances du financement des PME (CeFiP asbl), qui mesure la perception des PME concernant leur accès au financement, est passé pour la première fois depuis son lancement sous la limite des 80 points et ce sur une échelle de 0 à 200. Celle-ci atteint ainsi son niveau le plus bas jamais enregistré et affiche 79,7 points par rapport à 82,25 en mai.



☛ Les composantes PGI (Prix-Garantie-Information) sont déterminantes pour la relation avec la banque

Les entrepreneurs interrogés estiment que les relations avec la banque deviennent de plus en plus difficiles. Bien que le baromètre se trouve encore dans une zone positive en juillet pour cet élément, nous constatons une diminution significative en ce qui concerne la perception de cette relation. L'indice du PGI (Prix-Garantie-Information), qui comprend notamment les questions liées à la relation entre l'entrepreneur et la banque, fluctue depuis le début du baromètre dans la zone négative.

Avec la crise, de nombreuses entreprises sont amenées à intensifier leurs relations avec leur(s) banque(s). Les risques de révisions des lignes de crédits existantes ou des conditions dans lesquelles ses lignes de crédit sont octroyées impliquent que les entreprises sont de plus en plus

confrontées à une ou plusieurs des composantes du PGI. En effet, la conjoncture économique et la volonté d'une maîtrise maximale du risque crédit contraignent les banques à fixer des

Conditions plus strictes à l'entrepreneur lorsque ce dernier restructure son crédit ou qu'il en demande un nouveau. C'est une ses principales explications de la détérioration observée dans les relations entrepreneurs-banquiers lors des deux derniers baromètres.

Le service du médiateur de crédit est encore insuffisamment connu

Seuls 27% des entrepreneurs interrogés disent connaître le service de médiation de crédit pour les entreprises du CeFiP asbl. Les entrepreneurs wallons (35%) connaissent un peu mieux le médiateur que leurs collègues flamands et bruxellois (22%). Le Centre de connaissances prévoit, dans un proche avenir, de fournir les efforts requis pour accroître la notoriété du médiateur.

Méthodologie :

- En juillet 2009, 575 entreprises comptant au maximum 10 membres du personnel (en ce compris le chef d'entreprise) ont été interrogées.
- Période du 22 juin au 3 juillet 2009
- Prochaine enquête en septembre 2009
- 11 questions pour le baromètre + 2 questions variables
- Echelle du baromètre : 0 - 200, 0 étant la situation la plus mauvaise et 200 la situation la meilleure avec 100 comme valeur neutre.
- Echelle des sous-questions et des questions variables : 0 - 10, 0 étant très défavorable et 10 très favorable, avec 5 comme valeur neutre.
- 66% des personnes interrogées sont clients auprès d'une banque en juillet 2009

Correspondant

Alexis Losseau
Economiste CeFiP
02/227.60.92
losseau@cefip-kefik.be